



**DIPLÔME D'ÉTAT D'ERGOTHERAPEUTE
Session du 27 juin 2024**

INSTITUT DE FORMATION EN ERGOTHERAPIE DE POITIERS
INSTITUT DES METIERS DE LA SANTE (IMS) DE BORDEAUX
INSTITUT LIMOUSIN DE FORMATION AUX MÉTIERS DE LA RÉADAPTATION
(ILFOMER) DE LIMOGES

Liste des admis

NOMS	NOMS D'USAGE	Prénoms
ANDRE		Maurine
BACH		Loïse
BALLESTER		Ninon
BARDY		Amandine
BEZIAUD		Océane
BOIVIN	BOIVIN PACE	Nadège
BOURABIER		Dorian
BOURGOIN		Amandine
CADIER		Marine
CAMORALI		Alanis
CAVALIE		Mathias
CAZENAVE		Alexandra
CHAUFFAILLE		Margaux
CHEVRIEUX		Justine
CHOTARD		Marion
COM-NOUGUE		Emma
COUSIN		Pauline
DAVID		Primel
DELILLE		Hortense
DIHARCE		Candice
DUBOUREAU		Clara

.../...

AVP

DIPLÔME D'ÉTAT D'ERGOTHERAPEUTE
Session du 27 juin 2024

INSTITUT DE FORMATION EN ERGOTHERAPIE DE POITIERS
INSTITUT DES METIERS DE LA SANTE (IMS) DE BORDEAUX
INSTITUT LIMOUSIN DE FORMATION AUX MÉTIERS DE LA RÉADAPTATION
(ILFOMER) DE LIMOGES

Liste des admis (suite)

NOMS	NOMS D'USAGE	Prénoms
DUTEIN		June
DUTOYAT		Thomas
EDDANNI		Amassi
FLEURY		Charlotte
FREYSSELINE		Lena
GARCIA		Hugo
GAUTHIER		Marie
GERMON		Maxine
GILBERT		Ambre
GIRARDYE		Marie
GIRAUD		Nina
GOHEBEL		Suyen
GUIGNARD		Léa
JANTY		Théophile
JAULIN		Gabriel
JULIENNE--MARECHAL		Océane
LAHITETTE-LARROQUE		Lucas
LAVIALLE		Lisa
MANUEL DA ROCHA		Romane
MARTIN		Héloïse
MASLIER		Louise
MONEGER		Juliette
MONTUORI		Cléia
MOZE		Alexandre
NICOLAS-JARNAN--DAGUSET		Manon

.../...

DIPLOME D'ÉTAT D'ERGOTHERAPEUTE Session du 27 juin 2024

INSTITUT DE FORMATION EN ERGOTHERAPIE DE POITIERS
INSTITUT DES METIERS DE LA SANTE (IMS) DE BORDEAUX
INSTITUT LIMOUSIN DE FORMATION AUX MÉTIERS DE LA RÉADAPTATION
(ILFOMER) DE LIMOGES

Liste des admis (suite)

NOMS	NOMS D'USAGE	Prénoms
PAREDES		Leyna
PEPIN		Alexia
PERRIERE		Clara
PIL		Eglantine
PLANCOULAIN		Yoan
POSTEL		Appoline
POULET		Solène
PRINCE		Emma
RAVELET		Jackie
RODRIGUEZ		Tiffanie
ROUCHON		Mélanie
ROUGIER		Julie
TASSET		Awena
TEMAKE		Ahu'ura
TEMBOURY		Eloïse
THOMAS		Flavie
VAILLANT		Laetitia
VERVAEKE		Margot
WARIN		Charlotte

Limoges, le 27 juin 2024

P/Le directeur régional,
La présidente du jury,




Anne-Valérie PHELIPOT

« Cette liste ne présente qu'un caractère déclaratif et ne peut créer de droit au profit des candidats y figurant. Seul le procès-verbal établi par le jury fait foi. Toute erreur fera donc l'objet d'une rectification »

